



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 14 décembre 2020 à 19h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Gilles Perron, Raymond Côté, Lise Larochelle et Josiane Perron.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : Philippe Verly

Est également présente en personne Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-12-599

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE – SÉANCE À HUIS-CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-029 DU 26 AVRIL 2020

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 200-029 daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléphone ou en personne;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil s'est identifié à voix haute pour confirmer sa présence;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne et par téléphone.

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

2020-12-600

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget 2021
4. Première période de questions du public
5. Adoption du budget 2021
6. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022 et 2023
7. Deuxième période de questions
8. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Le maire Rolland Camiré présente le budget 2021 et le plan triennal d'immobilisation 2021-2022 et 2023.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos, aucun citoyen n'est présent.

2020-12-601

5. ADOPTION DU BUDGET 2021

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires suivantes comparativement aux prévisions 2020 :

budget 2021		
	2020	2021
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	1 278 842 \$	1 283 853 \$
taxes spéciales pour le service de la dette	55 731 \$	41 406 \$
Taxes, compensations et tarification	179 770 \$	182 479 \$
Transferts	169 971 \$	148 165 \$
Services rendus	3 750 \$	2 500 \$
Imposition de droits	30 700 \$	29 750 \$
Amendes et pénalités	7 000 \$	7 500 \$
Intérêts	8 886 \$	6 000 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$
Affectation du surplus	100 000 \$	15 650 \$
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	1 834 650 \$	1 717 303 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration	319 516 \$	347 038 \$
Sécurité publique	350 937 \$	363 107 \$
Transport	355 210 \$	371 488 \$
Hygiène du milieu	223 743 \$	199 670 \$
Aménagement, urbanisme et développement	64 649 \$	56 652 \$
Loisirs et culture	88 925 \$	91 365 \$
Frais de financement	222 030 \$	48 394 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	209 640 \$	239 589 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	1 834 650 \$	1 717 303 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget 2021 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 1 717 303 \$ et des revenus égaux à cette somme;

2020-12-602

6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022 ET 2023 :

CONSIDÉRANT le plan triennal d'immobilisation suivant :

Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023			
projets	2021	2022	2023
Cour de l'hôtel de ville	55 000,00		
RIRL an 3 rang 11 part Val-Joli	328 000,00		
Rang 14 asphalte		300 000,00	300 000,00
boîte camion Inter	65 000,00		
Raccordements inversés	10 000,00	5 000,00	
Borne de recharge		9 000,00	
Grande ligne ponceau (1)		43 000,00	
Rang 9-Grande ligne Ponceau conjoint avec St-Claude	6 000,00		
Rang 14 glissières de sécurité	6 000,00		
Clôture garage municipal	6 000,00		
Cooptel	5 000,00	5 000,00	4 000,00
Pavage St-Antoine	5 000,00		
éclairage Del parc rang 10	7 000,00		
enseigne numérique	30 000,00		
Génératrice pour Hôtel de ville			50 000,00
total	523 000,00	362 000,00	354 000,00
financement	2021	2022	2023
Fonctionnement municipal	23 000,00	5 000,00	4 000,00
Surplus (rirL an 3)	82 000,00	43 000,00	
fonctionnement municipal boîte camion et cour	120 000,00		
Surplus pour enseigne	21 000,00		
TECQ	10 000,00	5 000,00	
RIRL an 3 75% de 328 000\$ (part Val-Joli	246 000,00		
Subvention PPA-CE député	12 000,00		
Fonds région et ruralité	9 000,00	9 000,00	
en attente de programmes de subvention		300 000,00	350 000,00
Total	523 000,00	362 000,00	354 000,00

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2021-2022 et 2023.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

30 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions, la séance étant à huis clos.

2020-12-603

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Raymond Côté que la présente séance soit levée à 19 h 12
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire

